



DISTRICT 199
Club de Lausanne

Compte-rendu de la conférence du 15 septembre 2017

La Cinémathèque suisse (exposé de Christophe Bolli)

Journaliste de formation **Christophe Bolli**, après avoir travaillé pour Hermès et la fondation de l'Hermitage à Lausanne, est depuis six mois **chef du département communication-marketing de la Cinémathèque suisse**. Il nous remercie de l'avoir invité et adresse une "mention spéciale" à Catherine et son mari pour leur soutien à cette institution majeure.

La Cinémathèque suisse est en effet la sixième par ordre d'importance au niveau mondial. Avec environ 85'000 films, 10'000 scénarios, livres, documentaires, téléjournaux, fictions, ses collections constituent la mémoire audio-visuelle de notre pays. Ses millions de mètres de pellicule, forment l'équivalent de plus de trois fois le tour de la Terre !

C. Bolli nous projette quelques **images** : le Ciné Journal Suisse (Cinégram), le making of d'un film, la mémoire sociale (des usines), films noir/blanc ou couleur, faisant ou ayant fait l'objet de restaurations (l'Appel de la Montagne de A.A Porchet 1923) . Le cinéma suisse a notamment brillé depuis 1981 dans les années 70 (Alain Tanner etc.).

Les **Archives cinématographiques suisses** sont créées à Bâle en 1943, puis transférées à Lausanne en 1949, Bâle ayant supprimé les subventions. La Cinémathèque suisse est née, son premier directeur est **Claude Emery**, elle est subventionnée dès 1950 par la Ville de Lausanne. A partir de 1951, **Freddy Buache**, figure emblématique lausannoise, la dirige pendant 45 ans. A près de 93 ans, il donne encore un cours tous les 15 jours ! Lui succéderont **Hervé Dumont** en 1996, enfin en 2009 **Frédéric Maire**.

La Cinémathèque, fondation privée soutenue par la Confédération dès **1981** est installée dans l'aile est du Casino de Montbenon où il y a **3 projections par jour**. Elle est ouverte à tous les publics. La salle Paderewski accueille un public plus jeune.

Une cinquantaine de collaborateurs y travaillent avec des divisions à Yverdon, et Zurich où les réalisateurs allemands par exemple aiment déposer leurs fonds. Le monde entier nous prête des films (l'Italie beaucoup). Quand nous possédons plusieurs copies, nous procédons à des échanges. On constate une baisse d'intérêt pour le 3D.

Le **Capitole**, ouvert en 1928, a été racheté en 2010 par la Ville de Lausanne. C'est la plus grande salle de Suisse encore en activité : plus de 800 places, même si le nombre de sièges a été réduit de moitié pour des questions de confort). Depuis la **reprise des lieux par la Cinémathèque**, le Capitole est devenu le lieu de projection par excellence des **avant-premières**. Mais quand on parle, on tourne le dos à la salle... **La Cinémathèque est chargée de sa rénovation** (aide de la Confédération et recherche de fonds). A part les projecteurs, la salle tombe en ruine ! Un bulletin-programme est édité tous les deux mois (200 programmes, une centaine de films). On y reçoit de grands réalisateurs. La soirée d'ouverture de BDFIL (mecque lausannoise de la bédé) s'y est déroulée hier jeudi 14 septembre en présence de Derib.

En **2019**, s'y tiendra un **symposium** réunissant les cinémathèques du monde entier.

Un autre **grand chantier** pour la Cinémathèque est en route jusqu'en 2019 (1ère pierre en 2011), le nouveau **Centre de recherche et d'archivage**. Il a lieu sous la forme d'un énorme "bunker" à la façade couleur rouille, à **Penthaz**. Les collections y ont emménagé et le bâtiment originel a été transformé. A l'intérieur en sous-sol, de grands tiroirs abritent bobines de films et affiches, dans des conditions de conservation optimales : on privilégie le scanner pour vérifier l'état de conservation des bobines pour éviter leur déroulement, facteur d'usure ; frigos et même congélateurs sont utilisés, car les pellicules anciennes sont très souvent en mauvais état, ayant subi des dégradations dues à l'humidité et à une température excessive ; et celles des années 70 et suivantes sont devenues rouges. Divers systèmes de **restauration** sont possibles.

La **numérisation** s'emploie de plus en plus, permettant de rectifier plus facilement les données et, disposant des images sur supports numériques, de ne plus avoir besoin de manipuler physiquement le film. Cela facilite également la production de copies sur des supports légers (clés USB par exemple).

Mais les **nouveaux films**, surtout les films américains, sont **souvent interdits de copie et codés** ; et donc si on veut les emprunter, ils ne sont prévus que pour une seule utilisation de 24 heures ; des droits seront payés, et la boîte qui contient le film codé sous clef USB renvoyée à la production.

Le Centre de Penthaz est aussi un espace prévu pour la **recherche**.

La partie émergée du Centre reliée au souterrain par un tunnel est destinée à la **salle de projection pour professionnels et particuliers**.

"Ainsi Christophe Bolli est venu nous faire son cinéma", direz-vous... Oh ! ce n'est vraiment pas l'expression qui convient à notre conférencier dont la modestie semble inversement proportionnelle à l'exigeante charge de travail qu'il consacre à la Cinémathèque suisse et à son imposant "bébé" de Penthaz. "C'est énorme !" comme dirait Fabrice Luchini.

Merci M. Bolli de contribuer à la sauvegarde du septième art. Vive le cinéma !

Ce n'était pas la dernière séance. A bientôt.

La rédac' Jeanine